

CONSTITUTION DU DOSSIER PIECES A FOURNIR

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités nautiques datant de moins de trois mois.
- Attestation de formation aux premiers secours (PSC1)
- Permis bateau à moteur
- Attestation de 100 m nage libre, départ plongé, et récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur, délivrée par un Brevet d'Etat d'éducateur Sportif 1° (option activités de la natation)
- Attestation de réussite **niveau 5 FFVoile** sur deux supports correspondant aux exigences à la pratique personnelle (PAV, dériveurs, catamaran, habitable).
- Une lettre de motivation expliquant votre projet
- Un curriculum vitae
- Deux enveloppes timbrées
- Un chèque de 75 euros libellé au nom du CVM pour les TEP (tests exigences préalables)
- Photocopie carte de sécurité sociale au nom du candidat
- Photocopie d'une pièce d'identité

PIECES ADMISES EN EQUIVALENCE POUR L'ATTESTATION DE REUSSITE A UN SUPPORT OU POUR CERTAINES UC.

- Monitorat Fédéral d'un support
- Une note technique délivrée par le DTN supérieure ou égale à 8/20
- Le BPPV (Brevet de Patron de Plaisance à la Voile) dispense du test technique mention « croisière côtière ».
- Permis bateau

Tout dossier incomplet ne sera pas recevable

Dossier de candidature



CERCLE DE VOILE

Bp 40 062 - 13692 Martigues cedex

13500 MARTIGUES

Tel 04 42 80 12 94

E mail: club@cvmartigues.net



BPJEPS NAUTISME MENTION VOILE

2017/2018

Photo

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse : _____

CP _____ VILLE _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Situation familiale : _____ Situation sociale : _____

N° de sécurité sociale : _____ Numéro de licence FFVoile _____

Tel _____ Mobile _____

E mail _____

QUALIFICATIONS (diplômes)

FORMATION

EXPERIENCE PEDAGOGIQUE

EXPERIENCE TECHNIQUE

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE